

Le programme FEEBAT poursuit son développement pour la formation des futurs professionnels du bâtiment

FEEBAT, programme de formation aux Économies d'Énergie dans le Bâtiment, conçoit des modules et parcours de formation dédiés à la rénovation énergétique performante, reposant sur des modalités pédagogiques innovantes.

Volet fondamental du programme pour accompagner la montée en compétence des professionnels de demain, via leurs enseignants et formateurs, les ressources pédagogiques dédiées à la formation initiale par la voie scolaire et de l'apprentissage, du CAP au BTS, seront prochainement déployées.

Deux étapes-clés viennent pour cela d'être franchies :

- L'organisation d'une nouvelle session test, grandeur nature, auprès d'apprentis de BTS et de brevet professionnel de Bâtiment CFA Bourgogne-Franche-Comté site de Dijon,
- Le lancement d'un appel à habilitation auprès des organismes de formation intervenant dans la filière bâtiment. Ces derniers ont ainsi jusqu'au 8 avril pour candidater et s'engager dans la dynamique de formation sur la rénovation énergétique performance des enseignants et formateurs des futurs professionnels de demain.

Pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 et la baisse des consommations d'énergie, la rénovation énergétique des bâtiments est fondamentale. Face à cet enjeu, la montée en compétence de tous les acteurs est essentielle. C'est dans ce contexte qu'a été créé le programme FEEBAT, dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Fédérant les acteurs du bâtiment et de l'architecture, de la formation et de l'enseignement (ministères, organisations professionnelles, institutionnels, etc.), FEEBAT conçoit des modules et parcours de formation à destination des professionnels en activité (formation continue), mais aussi des élèves, apprentis et étudiants, *via* leurs enseignants et formateurs (formation initiale).

FEEBAT a ainsi développé des ressources pédagogiques spécifiquement dédiées à ce volet formation initiale, lesquelles seront prochainement déployées auprès des enseignants en lycée et formateurs en OFA¹, pour qu'ils forment à leur tour, dès 2023, les futurs professionnels du bâtiment.

Dans ce contexte, FEEBAT vient de franchir deux étapes-clés :

→ **Lancement d'un appel à habilitation pour transmettre les premiers dispositifs et ressources de formation auprès des enseignants des lycées et formateurs des OFA**

FEEBAT vient de lancer un appel à habilitation auprès des organismes de formation intervenant dans la filière bâtiment. Objectif : recruter des organismes de formation et formateurs qui seront chargés de transmettre les dispositifs et ressources créés par FEEBAT sur les « Enjeux de la rénovation énergétique » et « Principes de la performance énergétique ». La cible de ces formations : les enseignants des lycées et formateurs des OFA enseignant dans les diplômes concernés par FEEBAT, allant du CAP au BTS.

Les organismes de formation ont jusqu'au 8 avril pour déposer leur dossier. [En savoir plus](#)



¹ Organisme de Formation par l'Apprentissage

→ **Expérimentation des ressources pédagogiques auprès d'élèves et apprentis, dans le cadre de sessions pilotes**

Essentielles pour « tester » les ressources auprès des publics cibles, les sessions pilotes, grandeur nature, constituent des étapes-clés pour finaliser la conception, garantir la cohérence et l'efficacité des formations.

Deux sessions pilotes ont ainsi été organisées par FEEBAT, dont la dernière en date, le 10 février dernier, au sein du CFA de Dijon, site de formation de Bâtiment CFA Bourgogne-Franche-Comté de Dijon.

Une quarantaine d'apprentis de brevet professionnel et BTS ont expérimenté les séquences de cours, dédiées à la rénovation énergétique des bâtiments et portant sur les mêmes thématiques que l'appel à habilitation. Tous ont été conquis par la pertinence des contenus et la diversité des formats de cours proposés. Les formateurs de CFA présents ont compris l'intérêt de tels supports et parcours de formation, adaptés aux situations d'apprentissage rencontrées et qu'ils pourront facilement s'approprier. Les remarques formulées ont permis d'ajuster et/ou conforter les orientations pédagogiques prises.

Cette seconde session marque une étape importante dans le processus de conception, puis de déploiement national de ces modules de formation.

L'ambitieux volet du programme FEEBAT, dédié aux apprenants du secteur du bâtiment du niveau 3 (tels les CAP) au niveau 5 (comme les BTS), est ainsi maintenant parfaitement engagé : la réussite des deux sessions pilotes l'atteste et conforte les partenaires dans les choix effectués, en totale adéquation avec les attentes de la cible.

Prochaines étapes-clés du volet Formation initiale de FEEBAT :

- À partir de mai : sessions d'appropriation du parcours par les formateurs de formateurs présélectionnés dans le cadre de l'appel à habilitation, puis confirmation d'habilitation auprès des organismes de formation et des formateurs de formateurs sélectionnés ;
- À partir d'octobre : déploiement des modules de formation « Enjeux de la rénovation énergétique » et « Principes de la performance énergétique » auprès des enseignants en lycée et formateurs en CFA.

Début 2023, les futurs professionnels du bâtiment pourront bénéficier de ces premières ressources dédiées à la rénovation énergétique.

Contact presse :

Agence Le Bonheur est dans la Com'
Ingrid Launay-Cotrebil / Aurélie Fitoussi
01 60 36 22 12 – launay@bcomrp.com

À propos de FEEBAT - Programme de Formation aux Économies d'Énergie dans le Bâtiment

Au cœur d'un écosystème inédit, fédérant les acteurs du bâtiment et de l'architecture, de la formation et de l'enseignement (ministères, organisations professionnelles, institutionnels, etc.), FEEBAT, créé en 2007 dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), conçoit des modules et parcours de formation dédiés à la rénovation énergétique performante, reposant sur des modalités pédagogiques innovantes et délivrés par des organismes de formation habilités. FEEBAT accompagne la montée en compétences des professionnels en activité (artisans et entreprises du bâtiment, architectes et maîtres d'œuvre), de ceux de demain (élèves, apprentis et étudiants en lycées, Centres de Formation des Apprentis – CFA - et Écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage – ENSAP), mais aussi de leurs enseignants et formateurs.